

PROTOCOLE SANITAIRE ET ORGANISATIONNEL pour la reprise des cours au Groupe Scolaire L'Avenue Des Enfants dans le cadre du COVID-19 pour l'année scolaire 2020-2021.

1) Préalable

Il est demandé aux parents de ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (37.5°C ou plus) ou en cas de toux, de rhume, de boutons ou de tout autre symptôme évoquant la COVID 19.

En cas de suspicion de Covid, l'élève sera isolé par l'infirmière dans un espace réservé à cet effet en attendant d'être récupéré par un parent.

Tout visiteur doit se conformer au lavage des mains, au port obligatoire du masque ainsi qu'au respect des mesures de distanciation.

2) Distanciation et mesures barrières

L'accueil et la sortie des élèves se feront à 3 endroits :

- Entrée principale pour les élèves de Maternelles (GS, MS, PS, TPS)
- Petite porte côté façade pour les CE1 et les CP
- Entrée garage sur la droite de l'école pour les CE2 et le CM ainsi que pour tous les élèves qui prennent le car.

L'équipe éducative sera présente pour accueillir et orienter les élèves vers leurs classes respectives.

Un marquage de couleur au sol est installé dès l'entrée dans l'école et des chemins sont indiqués pour le respect des distances de sécurité.

Le port du masque est de rigueur pour le personnel dans tous les espaces de l'école.

Pour les élèves, le port du masque est à proscrire.

Les déplacements d'élèves vers les différents espaces (cantine, cours de récréation, salle de sport, BCD) sont contrôlés par les membres de l'équipe éducative.

Pour la sécurité des élèves, les cartes d'accès demeurent obligatoires et devront être présentées à la personne à la personne assurant la sortie.

Les récréations seront échelonnées et effectuées dans des espaces choisis afin de minimiser les croisements et le brassage de personnes.

Les repas à la cantine seront servis à intervalles réguliers en tenant compte des cycles.

Pour le transport scolaire, les parents peuvent, s'ils le souhaitent, remettre un masque à leur enfant pour la durée du trajet.

3) **Lavage des mains**

Il est obligatoire pour tous.

Un dispositif a été installé à chaque entrée de l'école et aussi devant chaque classe de l'élémentaire

Dès leur arrivée à l'école, afin d'éviter un engorgement, les élèves recevront du gel hydro alcoolique dans leurs mains. Ils se rendront directement à leur classe et devront se laver les mains au savon avant d'y entrer.

Le lavage des mains se fera sous le contrôle de la maitresse, à chaque arrivée le matin, au début et à la fin de la récréation, avant et après les repas ainsi qu'après chaque passage aux toilettes.

Les classes de maternelles étant équipées de lavabos, les élèves se laveront les mains dès leur arrivée et aussi souvent que nécessaire (goûter, rituels, toilettes, cantine, jeux extérieurs, motricité...)

4) **Nettoyage, désinfection et ventilation des locaux**

L'école et toutes les salles de classes ont été nettoyées et réaménagées.

Le mobilier et le matériel non essentiels ont été rangés.

L'aération se fera tous les jours, 20 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation ainsi qu'à la pause méridienne

Toutes les salles disposent de 4 portes et de 4 fenêtres, permettant une bonne circulation d'air.

Tous les après-midis, les locaux seront entièrement lavés, désinfectés par la société de nettoyage SKYE SERVICE en charge de l'entretien de l'école.

Les toilettes (cabines individuelles) seront nettoyées après chaque passage.

La direction